



# BUDGET 2018

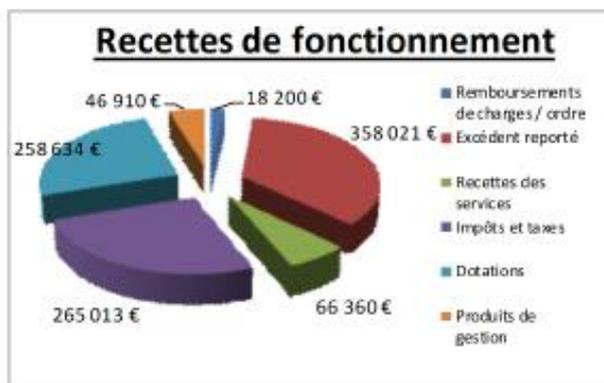
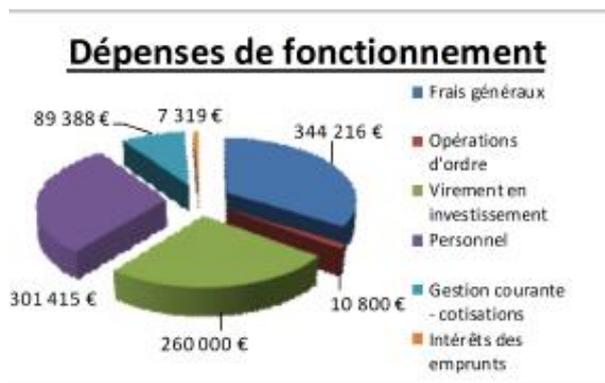
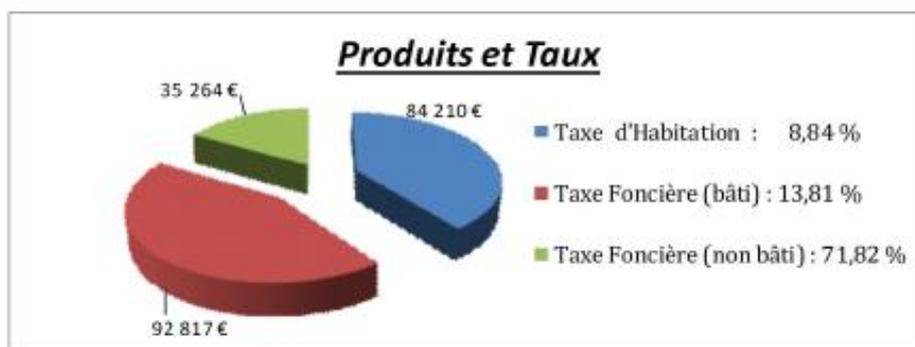
## Compte Administratif 2017 - Budget principal

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou
Résultats reportés		283 801,45		310 986,87		594 788,32
Opérations de l'exercice	577 075,28	667 281,47	799 020,60	415 960,97	1 376 095,88	1 083 242,44
TOTAUX	577 075,28	951 082,92	799 020,60	726 947,84	1 376 095,88	1 678 030,76
Résultats de clôture		374 007,64	72 072,76			301 934,88
Restes à réaliser			66 137,37	122 223,58	66 137,37	122 223,58
TOTAUX CUMULÉS	577 075,28	951 082,92	865 157,97	849 171,42	1 442 233,25	1 800 254,34
RÉSULTATS DÉFINITIFS		374 007,64	15 986,55			358 021,09

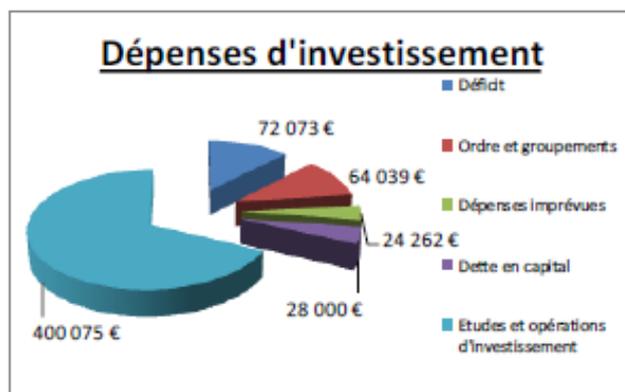
L'exercice 2017 a été marqué par l'achèvement des travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente. Les restes à réaliser reportés sur 2018 sont relativement modérés en dépenses et plus importants en recettes. Les soldes des subventions seront logiquement versés au moment du décompte définitif des marchés de travaux. Le résultat de l'exercice nous permet cependant de couvrir le besoin de financement tout en renforçant l'affectation positive en fonctionnement.

### BUDGETS 2018

Les taux d'imposition 2017 ne sont pas augmentés sur l'année 2018 pour un produit fiscal attendu de 212 291 €

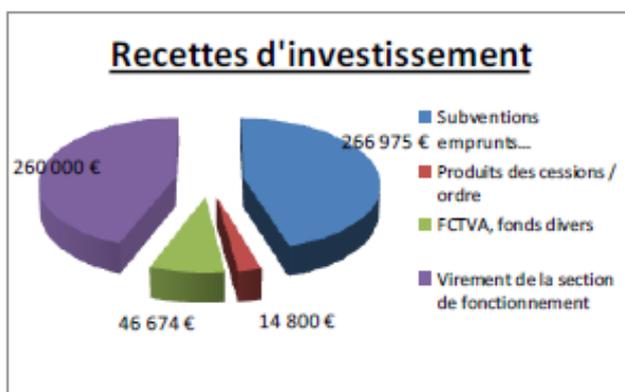


La section de **fonctionnement** s'équilibre à 1 013 138 € sans augmentation de la contribution des ménages et sans variation du prix des services rendus (cantine, garderie...). Les recettes liées aux loyers, redevances diverses et concessions permettent de compléter les prévisions de produits attendus dans des conditions satisfaisantes.



La section d'investissement s'équilibre à 588 449 €.

Le principal engagement de l'exercice 2018 est concentré sur la rénovation des vestiaires du stade. Le plan de financement doit être également assuré par les subventions sollicitées auprès du ministère des sports, des services de l'Etat, de la région et de la fédération de football. Le cas échéant, un emprunt limité au montant de la TVA pourra être envisagé.



Des crédits ont enfin été affectés au projet de rénovation du monument aux morts ainsi qu'à l'adressage des villages (plaques de « rues » et numéros).

Le budget **assainissement 2018** s'équilibre en recettes et en dépenses à 58 450 € pour la section de fonctionnement et 86 373 € pour la section d'investissement (avec 42 683 € de virement d'équilibre). L'étude de diagnostic des réseaux est ainsi décalée sur l'année 2018 (avec prorogation des accords de subventions).

La surtaxe assainissement n'est pas augmentée. La part communale est maintenue à 0.9292 € HT par m<sup>3</sup> (consommation) et 5.05 € HT (abonnement).

Comme en 2017, le budget **lotissement des « Baisles »** s'équilibre en recettes et en dépenses à 73 869 € pour la section de fonctionnement et 66 711 € pour la section d'investissement.

Enfin, le budget **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) bénéficie d'une subvention d'équilibre du budget général limitée à 1 000 € pour 2018.